

# Appel à projets Innovation et expérimentations territoriales

## REGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

### Présentation du dispositif

Cet appel à projets a pour objectif de faire émerger des projets en développant des méthodologies, des technologies, des solutions industrielles et des services ambitieux, innovants et durables dans le domaine de l'énergie.

Cet appel à projets est permanent. Les candidatures se font au fil de l'eau.

### Qui peut candidater ?

#### Entreprises éligibles

Des entreprises et/ou des entités publiques ou privées dans le cadre d'accords partenariaux comme le consortium sont prioritaires de même que les projets dont le budget total (coûts totaux) est supérieur à 500 000 €.

### Pour quel projet ?

#### Présentation des projets

Les axes d'innovation éligibles sont :

- énergies renouvelables,
- bâtiments,
- stockage et conversion de l'énergie,
- usages (mobilité, éclairage public, approches numériques).

### Quelles sont les particularités ?

#### Entreprises inéligibles

Sont exclus les particuliers à titre individuel et les organismes de l'Etat.

### Montant de l'aide

#### De quel type d'aide s'agit-il ?

La subvention est plafonnée à 500 000 € et représente :

- 20% maximum des dépenses éligibles pour les grandes entreprises et collectivités locales,
- 30% maximum des dépenses éligibles pour les petites et moyennes entreprises.

---

## Critères complémentaires

- Données supplémentaires
  - › Conditions d'accès
    - › Avec partenariat

---

## Organisme

### REGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

- **Siège**
  - 1 esplanade François Mitterrand
  - CS 20033
  - 69269 LYON Cedex 02
  - Téléphone : 04 26 73 40 00

---

## Liens

- [Les formulaires de demande sont téléchargeables sur le site de la Région Auvergne-Rhône-Alpes](#)